



rétroactivité prime d'activité

Par **hanif21**, le **28/01/2021** à **15:48**

Bonjour,

je suis éligible à la prime d'activité depuis sa mise en place , et je ne le savais pas. je l'ai appris grâce aux médias. Je ne perçois rien de la caf depuis de nombreuses années. je suis célibataire sans enfant avec un faible revenu.

personne ne m'en a informé?

Puis je demandé un recours, et une rétroactivité de mes droits alors que je viens de déposer une demande qui a été accepté à partir de janvier 2021; sur les ressources de Octobre 2020, Novembre 2020 et decembre 2020?

merci de votre réponse

cordialement

Par **tomrif**, le **28/01/2021** à **16:19**

bonjour,

vous pouvez toujours tenter un recours. la loi indiquant que seuls les 3 mois précédents la première demande sont étudiés, je doute de ses chances de succès.

Par **hanif21**, le **28/01/2021** à **17:15**

merci pour l'information.